

INFORMATIONS UTILES POUR PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

1. Il n'est pas possible de présenter sa propre candidature;
2. Un témoignage n'est pas une candidature admissible et ne sera pas accepté;
3. Une candidature déposée dans plus d'une catégorie est non admissible et donc automatiquement rejetée;
4. Les personnes gagnantes des Prix reconnaissance des éditions précédentes, ainsi que les membres du Conseil d'administration et de la permanence du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise ne peuvent être candidats ou candidates;
5. Seuls les membres du Forum des jeunes peuvent être candidats ou candidates, excepté pour la catégorie *Gestionnaire et Mentor*;
6. Seuls les dossiers complets et transmis via le [site Web](#) du Forum seront acceptés (section 1, 2, 3, 4 et 5);
7. Les lettres de recommandation ne seront pas considérées lors des délibérations;
8. Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise se réserve le droit de vérifier toutes informations contenues dans le formulaire de candidatures;
9. Une photographie numérisée de la personne candidate, ainsi qu'un mot de remerciement seront demandés si cette personne est mise en nomination;
10. Un accusé de réception sera envoyé par courriel à la personne présentant la candidature. Le Forum communiquera avec celle-ci afin de l'informer du déroulement de la candidature.
VEUILLEZ NOTER QU'AUCUN RÉSULTAT NE SERA DIVULGUÉ PAR TÉLÉPHONE;
11. Vous trouverez de l'information concernant les Prix reconnaissance au lien suivant : <https://forumdesjeunes.quebec/prix-reconnaissance/>